

## FORMATION D'INTÉGRATION DE LIEUTENANT DE 1ÈRE CLASSE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Intitulé de la formation:**

Formation d'intégration de lieutenant de 1ère classe

**🕒 Objectifs pédagogiques:**

Acquérir et développer les compétences réglementaires conformes au RNAC nécessaires à la tenue de l'emploi de chef de groupe dans le cadre d'emploi de lieutenant de sapeur-pompier professionnel de 1ère classe.

### ORGANISATION

**🕒 Modalités de déroulement:**

Modalités: La formation se déroule sur 13 semaines et comprend une FOAD initiale, 9 semaines d'acquisition des connaissances opérationnelles (secours aux personnes, incendie, protection, risques particuliers et émergents, facteurs organisationnels et humains, risques naturels, feu d'espace naturel...), 1 semaine en salle tactique pour les mises en situation en poste de commandement, chef de secteur et salle opérationnelle puis 3 semaines en présentiel sur le plateau technique de l'ENSOSP à Vitrolles dédiées à l'exercice des fonctions de COS et à la reconnaissance opérationnelle.

**Public concerné:**

Lieutenant de 1er classe

**Prérequis:**

Être qualifié en secours d'urgence aux personnes (SUAP).

Avoir suivi une compréhension à l'emploi de CATE dispensée par l'employeur ou avoir validé la formation de CATE.

Être médicalement apte.

Une préparation individuelle encadrée par le SDIS est requise pour disposer des connaissances de base nécessaires au bon déroulement de la formation. Les thématiques sont consultables sur ENASIS dès l'inscription.

**Modalités d'évaluation des acquis /****Modalités de suivi et sanction:**

L'emploi de chef de groupe requiert la validation de cinq blocs de compétences, évalués par mises en situation en salle tactique (chef de secteur, renseignement, moyens) et sur le plateau technique (COS, reconnaissance seul).

Le Livret Individuel de Formation assure le suivi de la progression de la montée en compétence. Un tuteur désigné au sein du SDIS accompagne l'officier tout au long de la formation et peut être contacté, avec le responsable formation, par les formateurs de l'ENSOSP.

Se référencer au taux de satisfaction des formations que constituent la FILT.

### **Qualité(s) du/des formateur(s):**

Les formateurs sont des officiers en activité issus des SDIS ou de structures spécialisées. Les formateurs-évaluateurs sont a minima formateur-accompagnateur et disposent d'une solide expérience opérationnelle. Environ 600 formateurs sont mobilisables pour la discipline « exercice du commandement », garantissant la qualité des sessions.

### **Compétences visées:**

Commander en position de COS,  
Commander en position de chef de secteur,  
Assurer les fonctions dédiées en poste de commandement,  
Assurer les fonctions dédiées en salle opérationnelle de type CODIS, PC exploitant ou PC communal,  
Assurer une mission de reconnaissance.

### **Méthodes pédagogiques mobilisées:**

La formation repose sur la FOAD en autonomie, une approche pédagogique par les compétences, des apports théoriques, le partage d'expérience et des mises en situation en salle, en PC et sur le plateau technique de l'ENSOSP.

L'élève officier doit être acteur de son apprentissage, capable de remise en question et motivé.

Il doit également disposer les matériels personnels de commandement et 6 feutres effaçables (noir, vert, rouge, bleu, violet, orange).

### **Modaliés administratives:**

Les pièces administratives suivantes devront être fournies au moment de l'inscription :

Fiche de renseignements, Arrêté de nomination au grade de Lieutenant, Copie de l'inscription sur liste d'aptitude le cas échéant, Diplôme ou attestation de CATE délivré par l'employeur, Fiche de mesure EPI, Certificat médical, Fiche financière, Photo d'identité dématérialisée, Livret Individuel de Formation

### **Tarifs:**

Les tarifs de formation sont fixés annuellement par le conseil d'administration de l'ENSOSP et consultables sur le portail Formaltis.

### **Contact et inscription:**

Téléphone : 04.42.39.06.50  
scolarite@ensosp.fr